



## Information mensuelle des élus AVENIR du CE I2S Août 2019

### Prime de vacances: le syndicat AVENIR a obtenu réparation pour les salariés !!

Début juillet 2019, nos représentants du personnel ont alerté la Direction sur la baisse injustifiée de 30% de la prime de vacances par rapport à 2018. Dans un premier temps, la Direction a affirmé ne pas être informée !!

Mais après les actions des représentants du personnel **AVENIR** au CE I2S, et en réunion DP, la Direction a reconnu son erreur par email aux salariés puis a **versé à chaque salarié I2S le différentiel de la prime dû soit 142 €** sur la fiche de paie de juillet.

Sans l'action du syndicat AVENIR, les salariés auraient été lésés par **une baisse importante de la prime de vacances**.

Le syndicat **AVENIR** a démasqué le passe-droit accordé par la Direction, via une communication hasardeuse, pour minimiser son action réussie au sujet de la prime de vacances.

### Suivi de l'application de l'accord Travail en équipe

Le syndicat **AVENIR** a signé l'accord du travail en équipe et reste donc vigilant sur son application. Les plannings (**BPCE, CNP, JCD, GECOS et GEODIS**) ont été présentés pour avis et consultation au CHSCT et au CE d'I2S. Ces plannings s'appliquent avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2019. Ils doivent respecter les droits et primes prévus dans l'accord. Nous vous conseillons de vérifier le paiement des primes sur vos bulletins de salaire, et de contacter si besoin, les membres **AVENIR** de la commission du suivi de cet accord (Rachid TOULOUM et Michel MARIUS).

### Elections professionnelles: Appel à candidatures

Le syndicat **AVENIR** sopra steria a été créé en 2006.

Il est totalement Indépendant de la direction et 100% Engagé auprès des salariés.

Pour les salariés, il représente un appui qui compte, le consensus, le bon sens et l'action réussie chaque fois qu'il est sollicité dans un dossier individuel ou collectif.

Depuis 2006, **AVENIR** a défendu des milliers de salariés à l'amiable ou en justice, individuellement ou collectivement avec des actions concrètes et des résultats reconnus.

**AVENIR** a favorisé et a signé des accords positifs (exemple l'accord d'intéressement) dans l'entreprise et a également organisé les mobilisations chaque fois que les salariés ont eu besoin d'une action d'envergure (exemple en 2019 pour obtenir le sur-intéressement).

**Pour les élections du CSE I2S, contactez:**

**Ilham TOFFOLLETTI:** Elue CE I2S, RS CHSCT 06 38 27 26 61

**Rachid TOULOUM:** Délégué Syndical I2S, élu CE I2S, RS CHSCT 06 73 77 60 60

**Jean-François HEYWOOD:** Délégué syndical I2S, Secrétaire du CHSCT Meudon 06 48 20 64 45

**Michel MARIUS:** RS au CE I2S, Délégué du Personnel 06 15 32 47 30

**Francis ADABUNU:** Elu CE I2S, RS CHSCT

**Anselme DELEST:** Délégué du Personnel, RS CHSCT

**Mustapha OULDTATA:** Délégué du Personnel

**Jean Luc MARTI:** Délégué du Personnel

**Abdenour CHELHAOUI:** Délégué du Personnel, RS CHSCT

**Joseph RAAD:** DSC de l'UES, RS au CCE, 06 06 40 48 82



Certains dénoncent les salaires et les droits que vous avez obtenu ou que vous obtiendrez avec notre appui

... Nous, nous dénonçons les détournements, les parachutes dorés et les injustices pratiqués avec leur complicité directe et indirecte.

**Oui aux Élus Indépendants de la Direction et Engagés à 100% pour les Salariés**

